

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

### Les pays du Sahel et du bassin du lac Tchad coordonnent un plan conjoint d'éradication de la poliomyélite

**Brazzaville/Dakar, le 16 septembre 2024** – Dans une démarche ambitieuse visant à lutter contre le défi permanent que constitue la transmission des variants de poliovirus en Afrique centrale et de l'Ouest, les Ministres de la santé des pays du bassin du lac Tchad et des pays du Sahel ont publié cette semaine un plan complet de coordination transfrontalière pour la période 2024-2025. Cette initiative cruciale vise à renforcer les efforts déployés conjointement dans le but d'éradiquer la poliomyélite et d'empêcher sa propagation au-delà des frontières nationales, garantissant ainsi un avenir plus sûr et plus sain à des millions d'enfants.

Le Sahel et le bassin du lac Tchad sont confrontés à des défis uniques en matière de lutte contre la poliomyélite, car ils demeurent des foyers de transmission importants en Afrique. Malgré des efforts considérables, le variant du poliovirus de type 2 continue de s'y propager, à cause de facteurs tels que l'insécurité, l'accès limité aux soins de santé et la forte mobilité de la population. Ce plan de coordination transfrontalière vise à renforcer la collaboration entre les sept principaux pays concernés, à savoir le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Niger, le Nigéria, la République centrafricaine et le Tchad, afin de mettre un terme à la transmission de la maladie d'ici à la fin 2025.

Déclarée exempte de poliovirus sauvage autochtone en août 2020, la Région africaine fait désormais face à une menace nouvelle et urgente que constitue la transmission accrue du variant du poliovirus de type 2. L'initiative approuvée par les Ministres de la santé des pays concernés s'inscrit dans le cadre élargi du Plan d'action régional pour l'éradication de la poliomyélite en Afrique, qui propose une approche complète et audacieuse pour mettre fin à toutes les formes de transmission de poliovirus en Afrique.

Ce plan met l'accent sur une stratégie de riposte plus agressive aux flambées s'articulant notamment autour de la prise en charge de tous les cas de poliomyélite, y compris ceux liés aux variants de poliovirus circulants, avec la même urgence que pour la prise en charge des cas liés au poliovirus sauvage. Le plan d'action a pour objectif d'interrompre la transmission de la poliomyélite d'ici à décembre 2025, grâce à la mise en œuvre de campagnes de vaccination élargies et de haute qualité.

Au cœur de cette stratégie, la nouvelle "équipe spéciale pour le bassin du lac Tchad", un bureau de coordination basé à N'Djamena pour centraliser la riposte à la poliomyélite. Ce bureau aidera les autorités sanitaires, les équipes techniques et les pays à mieux se coordonner en partageant des informations en temps réel pour prendre des décisions éclairées en matière de santé publique.

« Cette situation exige une riposte uniforme entre les pays, à l'image des efforts déployés pour éliminer avec succès le poliovirus sauvage. C'est pourquoi nous travaillons à la mise en place d'un système robuste de gestion des incidents afin d'assurer la synchronisation des campagnes de vaccination et la coordination transfrontalière », a déclaré la Dre Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique.

Cette initiative ne saurait aboutir sans un engagement politique de haut niveau. Au cours de la réunion interministérielle tenue en ligne le 16 août 2024, puis de la manifestation parallèle [à la session du Comité régional] qui a réuni des représentants d'États Membres de la Région africaine, des hauts responsables des

gouvernements et les partenaires de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite se sont engagés en faveur de l'interruption de la transmission des variants de poliovirus.

Pour la seule année 2024, 134 cas de poliomyélite ont été détectés (aussi bien dans l'environnement que chez les personnes affectées à la date du 5 septembre) et notifiés conjointement au Burkina Faso au Cameroun, au Mali, au Niger, au Nigéria, en République centrafricaine et au Tchad. En réponse, environ 70 millions d'enfants ont été vaccinés dans ces zones critiques depuis le début de l'année.

Conscients de la nécessité de renouveler les efforts de collaboration, des décideurs politiques, ainsi que des responsables de l'OMS, de l'UNICEF et d'autres partenaires se sont réunis en juillet et en août 2024 pour élaborer un nouveau plan axé sur l'éradication des variants de poliovirus dans les sept principaux pays concernés.

La réflexion engagée dans le cadre de ces rencontres s'est soldée par l'approbation du nouveau plan, qui décrit 10 engagements fondamentaux pour éradiquer les variants de poliovirus dans les sept pays.

« Nous félicitons les gouvernements pour leur leadership dans la mise en œuvre de campagnes de vaccination synchronisées de haute qualité contre la poliomyélite impliquant tous les acteurs-clés, en particulier les communautés et les chefs traditionnels. Ensemble, nous pouvons faire la différence », a déclaré Gilles Fagninou, directeur régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale.

Le plan commence par mettre l'accent sur l'importance cruciale de faire de l'interruption de la transmission de la maladie une priorité de santé publique. Cet objectif doit être atteint en plaidant pour un engagement politique durable au plus haut niveau et en créant des systèmes de gestion des incidents dédiés dans chaque pays. Pour garantir une collaboration efficace dans toute la Région, le plan préconise l'édification de mécanismes de coordination multi-pays, lesquels mécanismes serviront de levier pour superviser les activités transfrontalières, avec pour corollaire une coopération harmonieuse entre les pays.

La stratégie repose sur l'élaboration et la mise en œuvre de plans nationaux qui accordent la priorité à la coordination transfrontalière. La synchronisation des campagnes de vaccination contre la poliomyélite au-delà les frontières est également un élément majeur de ces plans. En effet, cela permettra de couvrir toutes les populations à risque, en particulier celles qui vivent dans les régions frontalières. Pour soutenir ces efforts, le plan prévoit une intensification des activités transfrontalières axées sur la notification, la détection, le partage d'informations et la coordination de la riposte. Une attention particulière sera accordée aux populations nomades et aux zones difficiles d'accès, afin de s'assurer que nul ne soit laissé de côté.

Le renforcement des efforts de vaccination systématique constitue également une priorité, particulièrement en ce qui concerne les enfants non vaccinés et partiellement vaccinés. Des activités conjointes de participation communautaire seront menées au niveau transfrontalier afin de favoriser la coopération et de veiller à ce que les communautés soient bien informées et qu'elles s'impliquent dans les efforts d'éradication.

L'échange régulier des données relatives à la vaccination et à la surveillance des maladies entre tous les partenaires et les pays voisins se fera à l'aide d'outils spécialisés tels que le système d'information géographique, ce qui facilitera la prise de décisions précises, en temps opportun. Enfin, un cadre de suivi et de responsabilisation rigoureux sera institué parallèlement à l'organisation régulière de dialogues ministériels afin d'évaluer les progrès accomplis et de combler les lacunes, assurant ainsi le maintien de la dynamique durable nécessaire pour atteindre l'objectif de l'éradication des variants de poliovirus dans la Région africaine de l'OMS.

L'objectif étant de mettre fin aux flambées actives de poliomyélite dans la Région d'ici fin 2025, cet effort collectif est indispensable pour parvenir à bouter définitivement la poliomyélite hors d'Afrique d'ici fin 2026. L'approbation de ce plan marque un engagement renouvelé à protéger les générations actuelles et futures des effets irréversibles de la poliomyélite.

---

**Contact:**

- Marta Villa Monge: [mongem@who.int](mailto:mongem@who.int)

Chargée de communication - Programme d'éradication de la poliomyélite - Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique

- Clémentine Sinquin [csinquin@unicef.org](mailto:csinquin@unicef.org)

Spécialiste du plaidoyer et de la communication - Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre